

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'association européenne du peuplier présente son argumentaire**

**Bruxelles, 12 mars 2013. Pro-Populus, la Fédération européenne du Peuplier, a publié son nouvel argumentaire, en marge de son dernier Conseil d'administration.**

Cette publication invite les acteurs politiques à prendre connaissance des avantages indiscutables du peuplier. Les membres du Conseil d'administration veulent par cette initiative améliorer la compréhension du secteur populicole européen qui doit permettre une coopération plus étroite avec les institutions européennes.

Elle souligne la croissance rapide et la relative facilité de production de cette essence qui répond à de nombreuses attentes de nos sociétés. En effet, le peuplier offre une multitude de possibilités pouvant être bénéfiques pour la totalité des acteurs composant la filière bois.

A l'heure où des décisions importantes et où des engagements sont pris en matière d'environnement, les membres de Pro-Populus sont convaincus que le peuplier dispose de caractéristiques uniques qui en font un élément transversal idéal dans le soutien de nombreux domaines d'action au sein de l'Union européenne :

- contribution à une économie plus durable et plus verte,
- lutte contre le changement climatique,
- disponibilité des matières premières,
- utilisation des énergies renouvelables,
- développement rural, etc.

« Selon les Etats, nous constatons avec inquiétude que le monde politique ne connaît que très peu cette réalité et est loin de soutenir les plantations de peuplier comme elles devraient l'être. Notre volonté aujourd'hui est de montrer au monde politique que le peuplier est véritablement l'arbre du XXI<sup>e</sup> siècle », explique Nicoletta Azzi, Présidente de Pro-Populus.

\*\*\*

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. François Sougnez (francois.sougnez@cei-bois.org), Secrétaire général de Pro-Populus.

Pro-Populus est la Fédération européenne du Peuplier. Fondée fin 2008, l'association rassemble tant les producteurs que les promoteurs mais aussi les utilisateurs industriels du peuplier dans la diversité des usages qu'il offre (panneaux, sciages, emballages, énergie, etc.). La création de cette association a reçu l'appui de la CEI-Bois, la « Confédération européenne des Industries du Bois », où elle a son siège social et son secrétariat.